

**COMPTE RENDU DE LA REUNION
DES DELEGUES DU PERSONNEL
RENNES**

Du 15 mars 2019

COLLEGE UNIQUE

TITULAIRES

ROBILLARD Fabrice CFDT
CRUCHON Magalie CFDT
HERVOUETTE Yannick CFDT
GABRIEL Philippe CFDT
MOUDEN Caroline CFDT

SUPPLEANTS

DEBROISE Yannick CFDT
ABALAIN Erwann CFDT

Diffusion : Pascal LACHARME
Direction des Ressources Humaines

Tous secrétariats

Les réponses aux DP sont disponibles sur l'intranet :

http://intranet.peopleonline3.corp.thales/rh_ts/pub/DP.cfm

Les réponses aux DP sont disponibles sur l'extranet :

https://portal.mythalesgroup.com/emythales/bilans_cr.html

**Pour connaître le nom de votre interlocuteur au Service Paie
ou celui de votre Responsable Ressources Humaines :**

http://intranet.peopleonline3.corp.thales/rh_ts/pub/salaire.cfm?slidid=7&idd=103071&intralang=fr

REUNION

Présents :

CRUCHON Magalie	CFDT
DEBROISE Yannick	CFDT
GABRIEL Philippe	CFDT
HERVOUETTE Yannick	CFDT
MOUDEN Caroline	CFDT
ROBILLARD Fabrice	CFDT

Excusés :

ABALAIN Erwann	CFDT
----------------	------

Absents :**Ont représenté la Direction à cette réunion :**

Emmanuella Manceau	Responsable Ressources Humaines
Pascal LACHARME	Responsable du site de Rennes

QUESTIONS COMMUNES RECURRENTES

1) Eléments économiques

- a) Prises de commandes prévues et réalisées de l'agence à la fin du mois précédent ?**
- b) Ecart avec le budget ?**
- c) Raisons de l'éventuel écart ?**
- d) Chiffres d'affaires prévu et réalisé de l'agence à la fin du mois précédent ?**
- e) Ecart avec le budget ?**
- f) Raison de l'éventuel écart ?**

Les éléments ont été fournis en séance et ne font pas l'objet d'un compte-rendu.

2) Affaires en cours

- a) Situation des différentes affaires (forfait, assistance technique)**

Les éléments ont été fournis en séance et ne font pas l'objet d'un compte-rendu.

3) Appels d'offres

- a) Appels d'offres remis pendant le mois précédent**
- b) Etats des appels d'offres remis : gagné, perdu, en attente**
- c) Appels d'offres en cours ou prévus**
- d) Appels d'offres non répondus ou non traités (raison)**

Les éléments ont été fournis en séance et ne font pas l'objet d'un compte-rendu.

4) Effectifs

a) Effectif inscrit au dernier jour du mois précédent : inscrits au 28/02/2019 : 117 dont 1 non actif, 2 contrats d'alternance, 1 stagiaire.

44 LOM (dont 1 contrat alternance), 53 LOU (dont 1 contrat alternance et 1 stagiaire), 5 Région Paris & Ouest, 6 OIC, 5 CTE, 4 Direction Fonctions Centrales

b) Nombre de personnes embauchées en CDI au cours du mois précédent : 2

c) Nombre de personnes embauchées en CDD au cours du mois précédent ? 0

d) Nombre de stagiaires arrivés au cours du mois précédent : 1

e) Nombre de renouvellements de CDD au cours du mois précédent ? 0

f) Nombre de démissions au cours du mois précédent ? 1

g) Nombre de licenciements au cours du mois précédent ? 0

h) Nombre de CDD non renouvelés au cours du mois précédent ? 0

i) Nombre d'autres départs au cours du mois précédent (raisons) : 1 mutation Groupe

j) Nombres de salariés du site de Rennes en mission dans d'autres agences, en précisant le nombre par agence et les dates de fin de mission prévues : 0

k) Nombres de salariés d'autres agences en mission sur le site de Rennes (nombre par agence) : 0

l) Nombre de personnes en intérim : 0

m) Nombre des prestataires d'autres SSII par société sous-traitante : 1

n) Nombre de personnes consultants indépendants : 0

o) Préciser la répartition des effectifs du site de Rennes : fourniture d'un tableau donnant le nombre de collaborateurs par client et par site géographique.

La réponse a été fournie en séance.

5) Plan de charge et inter-contrat

a) Amplitude de l'inter contrat en Equivalent Temps Plein : 15 ETP (février) / 12 ETP (janvier)

b) Nombre de salariés impactés : 32 personnes (19 LOU, 13 LOM) en février.

c) Nombre de salariés en inter-contrat depuis plus de 3 mois ; nombre de salariés en inter-contrat depuis plus de 6 mois :

Depuis plus de 3 mois : 1

Depuis plus de 6 mois : 0

d) Tableau comprenant les noms, dates de début d'inter-contrat, compétences, formation complémentaire prévue, pistes envisagées.

Aujourd'hui, 16 personnes en standby = 13,8 ETP.

e) Prévision sur l'évolution de l'inter-contrat

Prévision d'environ 17 personnes en standby dans un mois = 15,2 ETP.

6) Formation (en fin de trimestre uniquement)

Bilan des formations au niveau de l'agence :

a) DIF (nombre de refus, d'acceptation, d'heures dispensées)

b) Formation Thales (nombre de refus, d'acceptation, d'heures dispensées)

c) Formation hors Thales (nombre de refus, d'acceptation, d'heures dispensées)

Réponse :

Les grandes orientations du plan de formation 2019 pour les centres de compétences de Rennes sont :

- Formations technologiques : Docker, Ergonomie, Virtualisation, Cybersécurité, Python, Angular JS
- Sensibilisation au Devops
- Management : Management d'équipe, Qualité de Vie au Travail...
- Gestion de projet
- Développement personnel
- Sécurité (Equipier Première Intervention, Sauveteur Secouriste Travail, Habilitation électrique ...)

Pour la mise en œuvre des actions de formation validées dans le cadre du plan de développement des compétences 2019, les collaborateurs sont invités à sélectionner une date de session dans e-HR training. En cas de problématique d'accès ou pour toute question, les collaborateurs peuvent échanger avec leur chef de développement et contacter Sébastien Daire, conseiller formation.

48% des heures prévues dans le plan sont engagées à ce jour.

Fermeture sites clients

a) Dates de fermeture des sites clients à venir connues à ce jour :

Fermetures sites clients 2019				
Client	T1	T2	T3	T4
AMDOCS				
ASTELLIA				
ATEME				
DGA	02/01	31/05, 10/06	19/07, 26/07, 02/08, 09/08, 16/08, 23/08	23 au 31/12
ENENSYS	02/01			
ERICSSON				
IT-CE				
ITGA	Pas de fermeture			
JOUE				
OBS				
OAB				
OLPS Caen	Pas de fermeture			
OLPS Rennes				
OUEST France				
RECTORAT				
RENAULT TRUCKS				
SIRADEL				
SOLOCAL				
TAO				
TCS Laval				

b) Positionnements éventuels de jours de RTT employeurs associés à ces fermetures

Si le salarié ne dispose plus d'un nombre de RTT collectifs suffisants pour couvrir la fermeture, en plus d'un retour sur le site qui pourra être envisagé pour ceux qui en exprimeraient le droit, les salariés peuvent à leur demande poser des jours de repos ou des congés.

7) Gestion des temps de travail

a) Nombre de semaines de suractivité pendant le mois précédent : 0

b) Liste des dérogations d'horaires du mois précédent (travail hors horaires d'ouverture, samedi, dimanche, ...) :

Aucune dérogation.

c) Liste des dérogations d'horaires prévues pour les mois à venir :

Aucune dérogation.

d) Liste des astreintes du mois précédent

Astreintes récurrentes pour Orange PFD, SurfNG

e) Liste des astreintes prévues pour les mois à venir

Astreintes récurrentes pour Orange PFD, SurfNG

8) Locaux, hygiène, sécurité et conditions de travail

a) Prévisions d'aménagement éventuel des locaux :

Notre site est maintenant suivi par le Docteur ROBERT, le suivi Santé au Travail est assuré depuis le 29 août 2016 sur le site Centre Beaulieu Sud à l'adresse :

3 Allée de la Croix des Hêtres
BP 40123
35701 RENNES.

Nous avons reçu un courrier de la médecine du travail nous informant, qu'en raison d'un problème d'effectif de médecins, ils rencontraient des difficultés pour répondre à leurs engagements en matière de visite périodique (tous les 2 ans).

b) Bilan de l'exercice d'évacuation semestriel :

1 exercice planifié a été réalisé le 07/11/18 :

- 44 personnes évacuées immédiatement
- Temps d'évacuation 2 mn 45 secondes

L'évacuation du bâtiment s'est bien déroulée, avec une évacuation totale des 44 personnes sur site. L'ensemble des personnes a évacué immédiatement au déclenchement du signal sonore d'urgence. Evacuation dans le calme vers le point de rassemblement, avec des GF/SF qui ont globalement bien joué leurs rôles

Les sirènes déclenchées sont les sirènes raccordées à L'ESUP. ITCE n'a pas procédé à l'évacuation.

Points d'amélioration :

- Signal absent dans les escaliers de secours
- Porte coupe feu restée ouverte.
- Deux portes issue de secours étaient verrouillées (face zone CD, Issue face à l'OS4)

c) Formations prévues en sécurité-incendie, secourisme :

Formation SST (recyclage) réalisée le 27 novembre 2017 (Recyclage tous les 2 ans)

Formation EPI réalisée le 7 décembre 2016 (Recyclage tous les 3 ans).

Sensibilisation GF/SF réalisée le 12 avril 2018 (7 collaborateurs).

Le zoning des GF/SF/SST a été mis à jour et est affiché sur le panneau Direction.

Pour appeler les pompiers, le système fonctionne avec le 18 et le 118.

L'audit OHSAS réalisé le 11/12, n'a remonté aucune Non-Conformité.

QUESTIONS DES DELEGUES DU PERSONNEL CFDT

1) Aménagement du site :

Le projet d'aménagement du site s'accompagnait de 2 mesures sur lesquelles s'est engagée la Direction :

- ☐ **Une étude d'isolation acoustique des salles de réunions et box en vue d'un renforcement,**
- ☐ **Une étude sur le système de ventilation et climatisation des bureaux et des box.**

La sélection des sociétés chargées de ces études est-elle terminée ?

Réponse :

La sélection du cabinet d'étude n'a pas encore été réalisée.

2) Inaccessibilité/inondation du site :

Le 25 février dernier, le site a été inaccessible pendant quelques heures et, par malchance, a subi une inondation dans le même temps.

La résolution a été rapide grâce à la réactivité de tous les acteurs.

Cependant, pouvez-vous communiquer les causes qui ont conduit à cette situation ?

Quelles sont les actions identifiées et à mettre en place pour éviter qu'une telle situation ne se reproduise ?

Réponse :

Un expert a été mandaté par la société d'assurance de Thales Services.

La cause de l'inondation identifiée à ce jour correspondrait à un raccord union électrovanne / filtre fissuré de la machine à café.

La cause de l'inaccessibilité au site n'est pas prouvée à ce jour.

Il a été décidé d'installer sur le site une serrure électromécanique permettant de palier au risque de dysfonctionnement des lecteurs de badges.

3) Croissance du site :

Lors de la réunion « Rendez-vous 2019 : un moment décisif ! », il a été annoncé l'ambition d'une croissance des effectifs de 850 salariés.

Combien sont prévus à Rennes ?

Sachant que le site arrive à saturation, quelles-sont les solutions envisagées pour héberger les salariés ?

Réponse :

Thales Services prévoit bien une croissance des effectifs. Cependant, les 850 recrutements prévus ne correspondent pas à un accroissement des effectifs, mais au plan de recrutement estimé, prenant en compte également l'ensemble des remplacements.

Sur Rennes, le plan de recrutement prévu est de 11 CDI sur le LOM et 11 CDI sur le LOU. Ce nombre pourra être ajusté en fonction du nombre de départs et activité sur l'année. Les effectifs devraient rester globalement stables.

4) Projet SurfNG :

Suite aux problèmes rencontrés sur le projet SurfNG, un audit devait être planifié début mars et ses résultats communiqués mi-mars. Quels sont ces résultats ?
Quel est le plan d'actions et le planning mis en place afin de résoudre les problèmes rencontrés sur ce projet pour le client La Poste ?

Réponse :

L'audit est en cours.
Les résultats seront communiqués début avril.
Le plan d'action et le planning seront définis à l'issue de la restitution de l'audit.
Les équipes ont été rencontrées par le responsable CCL et la responsable ressources humaines.

5) Agilité au sein des projets :

Parmi les objectifs présentés par Laurent MAURY lors de la réunion « Rendez-vous 2019 : un moment décisif ! », il y avait la volonté de renforcer l'agilité.
De nombreux projets se disent en mode AGILE alors qu'ils ne suivent pas les préceptes de la méthode. C'est le cas sur SurfNG, projet pour lequel des problèmes sont rencontrés en lien avec le défaut d'application de la méthode. Certains clients locaux n'identifient pas Thales Services comme une entreprise spécialisée en développement AGILE (exemple : ACETIUM).
Qu'est-il prévu de mettre en place afin de « corriger le tir » et atteindre les objectifs fixés par Laurent MAURY dans ce domaine ?

Réponse :

Laurent MAURY a communiqué lors de la réunion du 12/03 sur le site de Rennes, que l'agilité ne concernait pas uniquement une méthode pour réaliser du développement logiciel mais qu'il s'agissait d'une culture d'entreprise.

Nous accompagnons nos clients sur les bonnes pratiques de la méthode Agile au travers de missions de conseil porté par CTE et nous devons poursuivre dans cette démarche.

6) Processus « staffing mission » :

Nous vous avons demandé de diffuser le processus « staffing mission » aux salariés arrivés depuis début 2018. Or d'autres salariés (arrivés avant cette date) nous ont manifesté de l'intérêt pour ce document. Pouvez-vous donc le diffuser plus largement ?

Réponse :

Oui, nous allons le diffuser à l'ensemble des collaborateurs.

7) Activités :

Où en sont les pistes d'activités :

- ☐ Sophia (plateau angular) pour Amadeus,
- ☐ Bordeaux (forfait angular, back en java) pour EDF ?

Réponse :

Le plateau pour Amadeus ne se déclinera pas avec les équipes de Rennes.
Le projet pour Bordeaux est encore en phase de BID.

8) EAA :

a) Combien d'EAA ont-ils été planifiés et réalisés ?

b) Des problèmes sont-ils rencontrés ?

i. Par les salariés ?

ii. Par les Chefs de développement ?

Réponse :

a) Pour le site de Rennes, 89,5 % des Entretiens Annuels d'Activité ont été finalisés dans l'outil, 6,7% sont en signature et 3,8% non démarrés.

Pour les CCL LOU & LOM, 94,3% sont finalisés dans l'outil.

b) Une situation problématique a été remontée par un collaborateur suite à l'entretien. Des échanges complémentaires sont prévus.

9) Demandes RH :

Certains salariés s'étonnent des lenteurs pour la prise en compte de leurs démarches (télétravail, etc...) et doivent relancer régulièrement.

Quels sont les délais auxquels peuvent s'attendre les salariés lors de leurs demandes au service RH ?

Réponse :

Les délais de réponse dépendent de l'urgence et de la disponibilité de leur contact RH. Si un salarié est en attente d'une réponse RH, nous l'invitons à relancer la personne sollicitée. Il peut également contacter son interlocuteur par téléphone.

Pour toute demande relative à l'Administration/Paie (Paie, Temps de travail, Prévoyance, Congés, Absences, Perco, Participation, Intéressement...), les salariés peuvent contacter directement le service paie. Une adresse email spécifique et un accueil salariés par téléphone sont disponibles :

- 3.28.23.23 depuis un poste Thales ou 01.70.28.23.23 depuis l'extérieur
- paie@thalesgroup.com

Pour toute question liée au contrat de travail (avenant, télétravail...) ou toute autres question administrative, les salariés peuvent également contacter leur Assistante RH directement, en mettant en copie leur RRH.

Leur Responsable Ressources Humaines reste également à leur disposition lors de sa présence sur le site de Rennes, par téléphone et par email.

PLANNING DES «REUNIONS DP RENNES» 2019

Dates	Salles
12 avril 2019 10h00	Salle de réunion
10 mai 2019 10h00	Salle de réunion
14 juin 2019 10h00	Salle de réunion
12 juillet 2019 10h00	Salle de réunion
13 septembre 2019 10h00	Salle de réunion
11 octobre 2019 10h00	Salle de réunion
8 novembre 2019 10h00	Salle de réunion
13 décembre 2019 10h00	Salle de réunion